

**Avis de Marché
Fournitures - TIC**

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Université de Corse, Direction de la Commande Publique, Bâtiment Administratif Jean Toussaint Desanti,
Avenue du 9 Septembre, BP 52, 20250, Corté, F,
Téléphone : (+33) 4 95 45 01 99,
Courriel : marchepublic@univ-corse.fr,
Code NUTS : FRM02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.univ-corse.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://www.klekoon.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Éducation

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE PERIPHERIQUES INFORMATIQUES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE

Numéro de référence : 18S0048

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 30200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE PÉRIPHÉRIQUES INFORMATIQUES POUR L'UNIVERSITÉ DE CORSE

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Informatique (matériel)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 30200000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 30230000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 30237200

Affaire n°18S0048 – ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE PERIPHERIQUES INFORMATIQUES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE

II.2) DESCRIPTION

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 30237300

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRM02

Lieu principal d'exécution : Université de Corse, DSI, Avenue du 9 Septembre, Bâtiment Jean-Toussaint DESANTI, BP 52, 20250 Corte

II.2.4) Description des prestations : ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE PÉRIPHÉRIQUES INFORMATIQUES POUR L'UNIVERSITÉ DE CORSE

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30

Prix :

1. Prix / Pondération : 70

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Au sens du droit communautaire: le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, par période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Informatique (matériel)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Garanties professionnelles et financières suffisantes. - formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Garanties techniques et professionnelles suffisantes

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif
Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

13 décembre 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : **13 décembre 2018 - 13:00** Lieu : Université de Corse

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr

Conditions de remise des offres : Les offres devront obligatoirement parvenir avant la date et l'heure limites par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

Affaire n°18S0048 – ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE PERIPHERIQUES INFORMATIQUES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE

VI.1) RENOUELEMENT

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407, Bastia Cedex, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ; - Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ; - Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE; - REP dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " TROPIC ")

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : Lundi 12 Novembre 2018